



SUBVENTION POUR ACHAT ET INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La Municipalité de Saint-Roch-Ouest offre une subvention pour l'achat et l'installation de borne de recharge de véhicule électrique à domicile.

Pour obtenir cette subvention d'un montant maximal de 100 \$ par adresse résidentielle, il suffit de compléter le formulaire et de fournir les pièces justificatives.

Liste des documents à transmettre :

- Facture d'achat de la borne de recharge
 - Facture d'installation de la borne à l'adresse du participant par un maître électricien;
 - Contrat d'achat ou de location du véhicule électrique
-

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Marque du véhicule : _____

Modèle du véhicule : _____

Modèle de la borne de recharge : _____

Installateur électricien : _____

Signature

Date